



Licenciement abusif ? quelle défense ?

Par **Aurelien1986**, le **18/11/2009** à **18:40**

Bonjour,

surveillant dans un lycée public depuis le 1 septembre 2009, j'ai été prévenue d'une commission disciplinaire visant à me licencier.

Il m'est reproché d'avoir été insolent envers un agent de police en dehors de mon service. Cette réaction de ma part est due par un grand nombre de contrôles physiques que j'ai eus auparavant, pas de chance cette fois-ci où il s'agissait d'un agent correct.

45 minutes au poste de police, aucun procès-verbal, la situation s'est clarifiée avec l'agent, il a compris ma situation, et j'ai admis mon erreur et présenté mes excuses. (celui-là même qui trouve aujourd'hui cette décision disproportionnée !!)

"Manquement grave à mes obligations en tant qu'assistant d'éducation dans le cadre de la continuité de votre service"

J'ai fait une erreur, par peur de revivre un contrôle violent, la police ne m'en tient pas rigueur, et aujourd'hui je risquerais de grossir un peu plus les rangs des demandeurs d'emploi.

merci de votre avis, aide ou conseils.

Aurélien.

aujourd'hui